

Déclaration de l'intersyndicale **CGT, Solidaires et FO Finances Publiques 13**

Mardi 12 juin 2018

Monsieur le Directeur régional de la Drfip 13,

Cette motion de l'intersyndicale sera courte.

Elle sera courte pour que vous puissiez vérifier et entendre la légitimité qui la porte. Les agents du département se sont exprimés lors de la campagne déclarative à l'Impôt sur le revenu, notamment par des blocages de site par les agents grévistes. Vous n'avez même pas pris la peine de les écouter. Entendez-les aujourd'hui.

Les agents et leurs organisations syndicales vous ont déjà exposé leur opposition à l'expérimentation dans notre département des nouvelles « règles de gestion ».

Ce nouveau dispositif, personne n'est dupe, est la remise en cause de l'affectation à la commune et à la résidence, la remise en cause de l'égalité de traitement des agents au sein des CAP nationales et locales, un accélérateur de la mise en concurrence des agents entre-eux sous l'arbitraire des directeurs locaux, qu'il s'agisse de leur orientation professionnelle ou de leurs choix géographiques. Enfin, c'est bien sûr le verrou que vous souhaitez voir sauter pour accélérer les restructurations, les fermetures et fusions de services, mettre en place la mobilité forcée sous la menace de la stagnation dans la carrière ou pour permettre des plans de départ soi-disant volontaire.

Les agents des Bouches-du-Rhône exigent le maintien d'un service RH de proximité et de pleine compétence. Vous le savez-bien, l'arbitrage qui a prévalu à la mise en place des CSRH en remplacement de nos services de proximité n'a comme fondement que les 300 emplois qui seront supprimés sur cette mission essentielle. Nous avons besoin de préserver des savoir-faire, du contact direct, et de reconnaître le rôle essentiel d'un service de proximité et de pleine compétence. Pour satisfaire un indicateur, remplir un tableau, vous décidez de liquider des années d'investissement professionnel de vos propres agents pour les agents de votre direction.

Votre positionnement sur ce dossier est finalement similaire à celui que vous adoptez concernant les Services publics de proximité et de pleine compétence : passez par internet, tapez 1, 2 ou 3... cela devrait suffire. Vous niez ainsi toute la complexité des questions RH et celles liées à la gestion des dossiers des agents. Un service désincarné pour des agents que vous souhaitez finalement traiter comme de simples données, à distance, dans des centres néo-tayloristes.

Les agents de ce département, mais aussi la population et les élus s'opposent au démantèlement du réseau comptable. Vous avez eu beau faire votre tournée des adieux pour les trésoreries des Pennes-Mirabeau et de Peyrolles, pour les adieux à la mission fiscale des trésoreries de Saint-Andiol et de Lambesc, ça ne passe pas.

Ça ne passe pas car les agents ne souhaitent pas dire adieu au service public de proximité et de pleine compétence. Ça ne passe pas, car les agents ne souhaitent pas devoir faire leurs valises. Enfin ça ne passe pas car les communes s'opposent à ce déménagement du territoire et votent pour le maintien des trésoreries et de leurs missions.

Chaque jour nous avons connaissance de nouvelles délibérations communales qui s'opposent à votre oukase.

Peyrolles, Saint-Paul-lez-Durance, Jouques, Les Pennes-Mirabeau, Meyrargues, Lambesc, Septèmes s'opposent à votre funeste projet tandis que les maires de Cabannes, Eygalières, Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon, Saint-Andiol, Sénas, Verquières vous ont écrit le 15 mars pour s'opposer à la dévitalisation de la Trésorerie. Les quatre trésoreries (Les Pennes, Peyrolles, Saint-Andiol et Lambesc) sont aujourd'hui fermées. Les agents sont en grève et nous accompagnent.

Vous convoquez un CTL, comme si de rien n'était, et maintenez vos projets de fermeture.

Etes-vous hors-sol Monsieur le Directeur ?

Avec quelle légitimité démocratique pouvez-vous décider – car il s'agit de votre initiative- de priver des milliers d'habitants de leurs services publics de proximité ?

Vous nous avez dit une fois que vous faisiez confiance en l'intelligence collective et que vos propositions de restructurations devaient « faire sens ». A l'évidence, ce que vous proposez ne fait pas sens et nous voulons penser que l'intersyndicale n'a pas le monopole de l'intelligence collective.

Ainsi en est-il de votre volonté à tout crin de fusionner les C.D.I.F. d'Aix-en-Provence. Là aussi, vos engagements de mettre en place un nouveau C.T.L. sur la viabilité du projet ne sont pas tenus. Des agents des C.D.I.F. d'Aix nous accompagnent. Ils n'hésiteront pas à intervenir face à vous.

Sans user si possible d'éléments de langage éculés, faisant référence à la nécessaire « pédagogie », car nous vous le disons, nous ne sommes pas des mal-comprenants, sur les sujets évoqués, les agents et l'intersyndicale exigent :

- **l'abandon de la préfiguration des nouvelles règles de gestion ;**
- **le comblement de chaque vacance d'emploi ;**
- **un moratoire sur vos projets A.S.R. ;**
- **le retrait de vos projets de casse du réseau comptable ;**
- **le retrait du projet de fusion des C.D.I.F. d'Aix ;**
- **le maintien d'un service R.H. de proximité et de pleine compétence dans les Bouches-du-Rhône.**